



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 24 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge de la Santé et de l'Action sociale.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Question écrite au Gouvernement

Objet : une ambulance pour le centre de santé de Gassane (département de Linguère)

Monsieur le ministre, je vous transmets les préoccupations de certains de nos concitoyens relatives au poste de santé de Gassane, érigé en centre de santé (2021), mais qui ne dispose pas d'une ambulance depuis plus de six (6) ans.

Monsieur le ministre est-ce le cas?

Si Oui, ce qui rend l'absence d'ambulance très dure est que le centre de santé de Gassane est distant des deux hôpitaux de référence les plus proches à savoir Touba et Linguère de plus de 80km.

Monsieur le ministre, plus de 35 mille de nos concitoyens, habitants de la zone souhaitent que leur centre de santé de Gassane soit doté d'au moins une ambulance. Est-ce possible pour l'année 2025?

Guy Marius Sagna

Député de la XV^e législature

